

FIN DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE DANS LE RHÔNE : COMMENT LUTTER ?

**DANS LE RHÔNE, LA PRÉFECTURE SOUHAITE METTRE FIN
À L'INCONDITIONNALITÉ ET LA CONTINUITÉ DE L'HÉBERGEMENT
EN NE RÉSERVANT L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT D'URGENCE
QUE SUR CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉ RÉÉVALUÉS TOUS LES 2 MOIS.**

**C'EST UN VÉRITABLE RETOUR EN ARRIÈRE ET UN DÉSASTRE POUR LES PERSONNES.
ELLES SERONT CONDAMNÉES À VIVRE À LA RUE
TANT QU'ELLES N'AURONT PAS DE DROIT AU SÉJOUR EN FRANCE.**

**LE COLLECTIF HÉBERGEMENT EN DANGER VOUS PROPOSE UNE SOIRÉE
POUR RAPPELER LE CADRE JURIDIQUE ET DONNER DES OUTILS
SUR LESQUELS S'APPUYER AFIN DE FAIRE VALOIR L'ACCÈS
ET LA CONTINUITÉ DE L'HÉBERGEMENT.**

LA PRÉFECTURE PORTE UNE ATTEINTE GRAVE AUX PERSONNES HÉBERGÉES ET À LA RUE.

**CE SERA L'OCCASION DE S'ORGANISER COLLECTIVEMENT,
DE CONSTRUIRE NOTRE ACTION ET AIDER LES PERSONNES
À FAIRE VALOIR LEURS DROITS**

LES INTERVENANTS :

2 JURISTES EN DROIT AU LOGEMENT DE L'ALPIL ET 1 AVOCATE

**PROFESSIONNEL·LES DU TRAVAIL SOCIAL, BÉNÉVOLES, MILITANT·ES
ET PERSONNES QUI SE SENTENT CONCERNÉES,
VENEZ NOMBREUX·EUSES !**

**L'AMICALE DU FUTUR
MARDI 12 NOVEMBRE 2019
19H00 (OUVERTURE DES PORTES À 18H30)
31 RUE SÉBASTIEN GRYPHE, 69007 LYON
19H00**